

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00487 Numéro SIREN : 792 809 667 Nom ou dénomination : EC HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 5700

03 AOUT 2023



EC HOLDING
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT ST AIGNAN
792 809 667 RCS ROUEN

Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de ROUEN

Le soussigné Emmanuel COIFFIER,
demeurant 57 avenue Gallieni 76130 MONT ST AIGNAN,

Associé unique et gérant de la société EC HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 8 rue Pierre Gilles de Gennes, 76130 MONT ST AIGNAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 809 667 RCS ROUEN,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société EC HOLDING doit, conformément à ses statuts, clôturer son dernier exercice social au 31/12/2022.

Les comptes annuels dudit exercice doivent être soumis à l'approbation de l'associé unique de la Société dans le délai de six mois prévu aux articles L. 223-31 et L. 241-5 du Code de commerce sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Ce délai ne pourra être respecté pour les raisons suivantes :

Il manque encore des informations rendues nécessaires pour finaliser les comptes annuels et permettre leur révision par le Commissaire aux Comptes de la société.

C'est pourquoi, le soussigné sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022 à l'approbation de l'associé unique de la société EC HOLDING conformément aux dispositions de l'article L. 223-31 du Code de commerce.

Présentée à MONT ST AIGNAN

Le 30/06/2023

Emmanuel COIFFIER
Associé Unique et Gérant

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

ORDONNANCE

Nous, Vincent DELATTRE, Vice-Président du tribunal de commerce de Rouen,
Assisté de Madame Marie CLERC-PLUMAIL, greffière,

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les articles L. 223-26 et L. 241-5 du code de commerce,

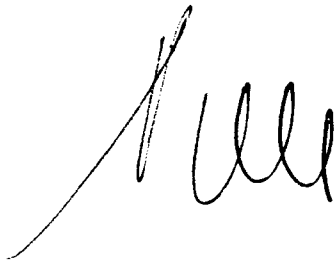
Autorisons un délai supplémentaire pour permettre à la société EC HOLDING (SARL), sise au 8, Rue Pierre-Gilles de Gennes - 76130 Mont-Saint-Aignan, RCS Rouen 792 809 667,

de réunir l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et qui devra se tenir au plus tard le 30 septembre 2023.

Liquidons les dépens à 31,21 €.

Fait à Rouen, le 05/07/23

Le Vice-Président
Vincent DELATTRE

Handwritten signature of Vincent DELATTRE in black ink.

Le Greffier
Marie CLERC-PLUMAIL

Handwritten signature of Marie CLERC-PLUMAIL in black ink.

2023005354